Modalités d'inscriptions Ecole Primaire« Tordo » pour septembre

Les inscriptions scolaires pour la rentrée à l'école primaire «Tordo» se feront uniquement sur rendez-vous,

contact par courrier électronique ecole.0061563S@ac-nice.fr

OU

herve.andrio@ac-nice.fr

Les documents indispensables sont les suivants (originaux et photocopies):

– livret de famille avec les parents et le ou les enfants

(en cas de situation familiale particulière, il faudra fournir un extrait de jugement ou garde d'enfant précisant la responsabilité parentale et le lieu de résidence de l'enfant),

- le carnet de santé (avec les vaccinations mises à jour) ou un document attestant des vaccinations obligatoires ou de contre-indication,
- deux justificatifs de domicile,
- quatre photographies d'identité de l'enfant,
- deux enveloppes timbrées à l'adresse des parents (pour l'envoi de convocations) ou quatre enveloppes si les parents sont séparés (2 à l'adresse de chaque parent),
- un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé avec éventuellement son livret scolaire.

Pour tout élève ne relevant pas du secteur scolaire de la commune, une demande de dérogation devra être établie (école de secteur, école d'accueil, mairie); pour cela l'école de secteur fournira le formulaire de dérogation et une commission aura lieu en mai/juin. Les parents devront se rendre obligatoirement dans l'école de secteur pour initier la demande.

Les rendez-vous seront pris à partir du 10 janvier 2023.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Le directeur,

Hervé ANDRIO